

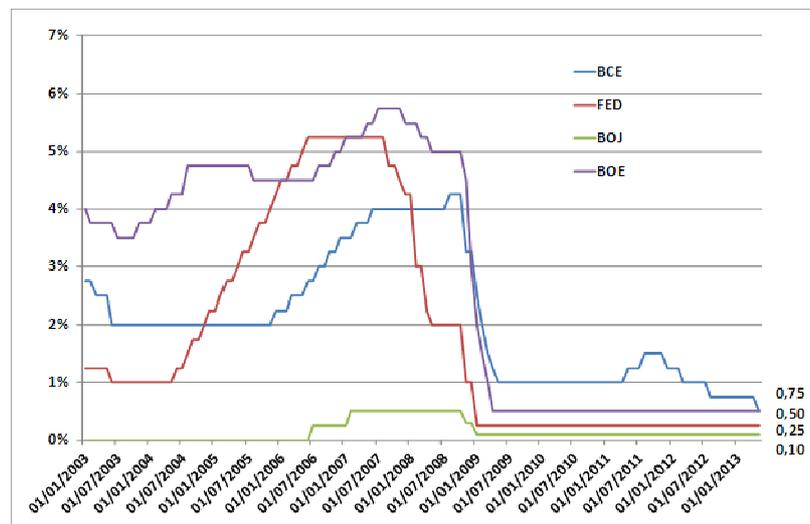
## 1 - Actualité nationale et internationale

### Taux d'intérêt

#### La BCE maintient le statu quo monétaire

Lors de sa réunion du 6 juin 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les informations disponibles ont confirmé notre évaluation qui avait conduit à l'abaissement des taux directeurs début mai. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, du crédit demeurent atones. Les anticipations d'inflation à moyen terme pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans le même temps, les données d'enquêtes récentes relatives au climat des affaires font état d'une légère amélioration par rapport à un bas niveau de départ. L'orientation accommodante de notre politique monétaire, ainsi que l'amélioration significative de la situation sur les marchés financiers depuis mi-2012, devraient contribuer à soutenir les perspectives d'une reprise économique plus tard dans l'année. Dans ce contexte général, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. (...) Le taux de croissance annuel négatif des prêts aux sociétés non financières (en données corrigées des cessions de prêts et de la titrisation) est passé de -1,3 % en mars à -1,9 % en avril. (...). Plus généralement, la faible dynamique des prêts continue de refléter essentiellement l'état actuel du cycle économique, l'intensification du risque de crédit ainsi que l'ajustement en cours des bilans des agents financiers et non financiers. (...). Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la réduction de la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro se poursuive et que la capacité de résistance des banques soit renforcée quand cela s'avère nécessaire. Des progrès ont été accomplis depuis l'été dernier en termes d'amélioration de la situation des banques en matière de financement, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans les pays en proie à des difficultés et de réduction de la dépendance à l'égard de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le Conseil des gouverneurs insiste sur le caractère crucial du futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et d'un mécanisme de résolution unique (MRU) dans le processus de retour vers un système bancaire intégré. Ces deux mécanismes doivent donc être mis en place rapidement ».

Taux directeur des principales banques centrales



## Chômage

### Hausse du taux de chômage au sens du BIT au premier trimestre en France

Le taux de chômage au sens du BIT en France métropolitaine est estimé à 10,4 % pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, après 10,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012. Sur la France entière (hors Mayotte), il est estimé à 10,8 % (après 10,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

### Nouvelle hausse du taux de chômage dans la zone euro (Eurostat)

Dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 12,2 % en avril 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1 % relevé en mars. Dans l'UE27, le taux de chômage était de 11,0 %, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à avril 2012, où ils se situaient respectivement à 11,2 % et 10,3 %. Selon les estimations d'Eurostat, 26,588 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en avril 2013 dans l'UE27, dont 19,375 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 104 000 dans l'UE27 et de 95 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2012, le chômage s'est accru de 1,673 million de personnes dans l'UE27 et de 1,644 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,4 %) ainsi qu'au Luxembourg (5,6 %), et les plus élevés en Grèce (27,0 % en février 2013), en Espagne (26,8 %) ainsi qu'au Portugal (17,8 %).

## Inflation

### Léger repli des prix en France en avril

En avril 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) se replie de 0,1 % après une hausse de 0,8 % en mars. Sur un an, il s'accroît de 0,7 % en avril (+1,0 % en mars 2013). Les prix des produits alimentaires et du tabac sont en augmentation. Dans le sillage du recul des prix des produits pétroliers, les prix de l'énergie baissent quant à eux nettement. Les prix des services reculent, du fait du repli des tarifs des télécommunications et de celui de certains services liés au tourisme à la suite du décalage des vacances scolaires cette année. La réduction des prix des produits de santé et de celle, plus tendancielle, des produits électroniques entraîne celle des prix des produits manufacturés.

### Légère augmentation de la hausse des prix en rythme annuel dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 1,4 % en mai 2013, en hausse par rapport au mois d'avril, où il était de 1,2 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. L'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en mai (3,3 % contre 2,9 % en avril), suivis des services (1,4 % contre 1,1 % en avril), des biens industriels hors énergie (0,9 % contre 0,8 % en avril) et de l'énergie (-0,2 % contre -0,4 % en avril).

## Actualité législative

Décret n° 2013-384 du 7 mai 2013 définissant les conditions et les modalités de la désignation du représentant permanent ad hoc mentionné au VI de l'article L. 561-3 du code monétaire et financier.

Ce décret prévoit dans quelles conditions l'Autorité de contrôle prudentiel peut exiger la désignation d'un représentant permanent de la part d'établissements de paiement et de monnaie électronique ayant leur siège dans un État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'Espace économique européen, qui souhaitent fournir des services de paiement ou distribuer de la monnaie électronique en France via des agents ou des distributeurs de monnaie électronique situés en France (montant d'opérations de services de paiement ou volume de monnaie électronique mise en circulation excédant certains seuils, ou insuffisances du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme). Ce représentant permanent est chargé de la bonne application du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en France.

Décret n° 2013-385 du 7 mai 2013 fixant les conditions et les modalités de la communication des informations relatives aux opérations de transmission de fonds mentionnées à l'article L. 561-15-1 du code monétaire et financier.

Ce décret pris pour application de l'article 13 de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 a pour objet de fixer les conditions et les modalités de transmission à TRACFIN par les établissements de crédit, de paiement et de monnaie électronique, des éléments d'information relatifs aux opérations de transmission de fonds à partir d'un versement en espèces ou au moyen de monnaie électronique (transmission d'informations à partir de 1 000 € par opération ou 2 000 € cumulés par client sur un mois calendaire).

## 2 – Actualité régionale

### Le FMI présente les conclusions provisoires de sa mission au Japon au titre de la consultation annuelle « Article 4 »

Le Fonds monétaire international a salué les premiers effets prometteurs de la nouvelle politique de relance menée par le gouvernement, tout en le pressant d'adopter des réformes structurelles pour réduire la dette publique, sous peine de « risques considérables ». Le Fonds conseille de porter à terme la taxe sur la consommation à 15 %, alors qu'elle était censée augmenter de 5 à 10 % entre avril 2014 et octobre 2015.

### Légère reprise des investissements directs étrangers en Chine

En avril, ils ont progressé de 0,4 % à 8,44 milliards de dollars US, selon les chiffres publiés par le ministère du Commerce. Sur les quatre premiers mois de l'année, ils ont augmenté de 1,2 % par rapport à la même période de 2012.

### Ralentissement de la croissance en Australie

Au premier trimestre 2013, le PIB australien a progressé de 0,6 %, soit un rythme équivalent au trimestre précédent. Cette croissance est portée par les dépenses de consommation des ménages (+0,6 %) et les exportations (+1,1 %), tandis que les importations ont diminué de 3,5 %.

Sur un an, la croissance est plus contenue (+2,5 %, contre +3,1 % fin 2012), en lien avec le ralentissement dans les secteurs minier, manufacturier et de la construction. L'économie a toutefois bénéficié d'une hausse des exportations (+8,1 %), tirée notamment par le renchérissement des cours des matières premières.

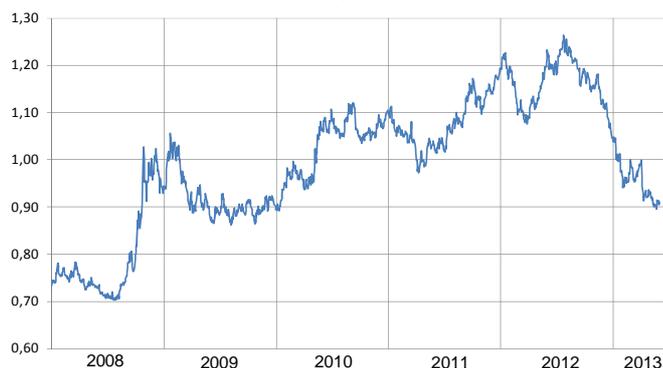
En mai, le dollar australien confirme sa tendance baissière, s'expliquant par des perspectives moins favorables pour l'économie australienne. La Banque centrale australienne (RBA) a décidé, le 5 juin, de laisser son taux directeur inchangé à 2,75 %.

### Nouvelle-Zélande : les termes de l'échange s'améliorent

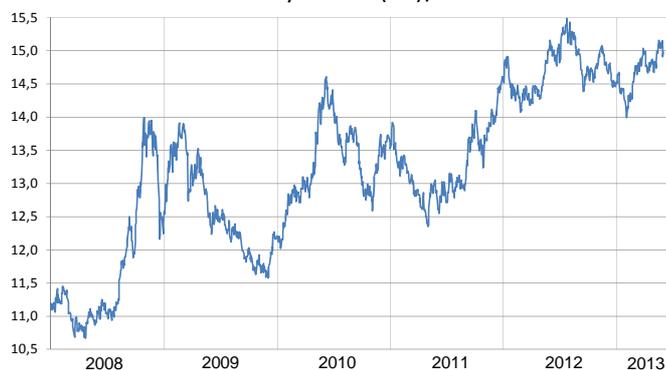
En Nouvelle-Zélande, les termes de l'échange s'orientent favorablement au premier trimestre 2013 (+4,1 %). Cette évolution s'explique par la hausse de 1,9 % du prix des exportations, due en grande partie aux produits laitiers (+6,8 %). La baisse des prix à l'importation (-2,1 %) est liée principalement à l'appréciation du dollar néo-zélandais.

La Banque centrale néo-zélandaise a décidé, le 13 juin, de laisser son taux directeur inchangé à 2,50 %.

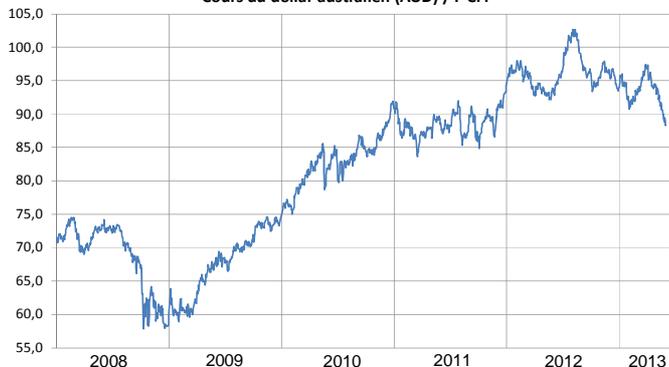
Cours du yen japonais (JPY) / F CFP



Cours du yuan chinois (CNY) / F CFP



Cours du dollar australien (AUD) / F CFP



Cours du dollar neo-zélandais (NZD) / F CFP



## 3 – Brèves économiques locales

---

### Protocole de fin de conflit sur la « vie chère »

Le 27 mai, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les divers groupes politiques du Congrès, les Provinces, l'intersyndicale « vie chère », les organisations patronales, la députée de la première circonscription et le Haut-commissaire de la République ont signé un protocole de fin de conflit, mettant ainsi un terme à la grève générale débutée le 15 mai. Le document signé définit 14 engagements portant sur la baisse immédiate des prix, la mise en place de la TGA au 1<sup>er</sup> juillet 2014 et la mise en œuvre des accords économiques et sociaux, au sujet notamment de la fiscalité directe et minière.

Le protocole concerne principalement les prix des biens de consommation courante, prévoyant : a) une baisse immédiate de 10 % sur 300 produits alimentaires et d'hygiène et 200 produits non alimentaires ; b) le gel des prix, à compter de la signature du protocole et jusqu'au 31 décembre 2014, pour l'ensemble des produits et services offerts en Nouvelle-Calédonie (hors alcool, tabacs et boissons) ; c) la prise en charge forfaitaire par les Provinces des coûts de transport du fret hors du Grand Nouméa ; d) la réforme de la commission « flux et cotations » afin de supprimer les pénuries organisées qui renchérissent le coût des fruits et légumes ; f) l'instauration d'un Observatoire des prix et des marges ; g) la mise en place d'un ticket restaurant, pris en charge partiellement par l'entreprise.

Parmi les autres mesures, l'accord prévoit aussi : la création d'un billet unique Carsud/Karuia dans le domaine du transport urbain, la mise en place d'un crédit d'impôt (ou d'une aide) et d'une mensualisation pour l'acquisition de panneaux photovoltaïques, de mini-éoliennes et de récupérateurs d'eau pour les particuliers ; la baisse des tarifs bancaires telle que prévue par la loi relative à la régulation économique de l'Outre-mer ; la réduction des tarifs de l'OPT sur les cartes « Liberté », sur les abonnements pour la ligne fixe des particuliers, sur l'abonnement à l'internet ADSL « Optimo » et sur tous les produits « grand public » de Lagoon pour les jeunes de moins de 26 ans.

### Projet de création d'une taxe sur le minerai exporté

Le 4 juin 2013, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a approuvé un avant-projet de loi du pays (ainsi qu'une délibération fixant ses modalités d'application) instaurant une contribution minière et métallurgique. Le principe retenu est celui d'un prélèvement à l'exportation du minerai, afin d'éviter une taxation des stocks, particulièrement préjudiciable en cas de démarrage de l'activité. Concrètement, tous les produits issus des mines de nickel ou des usines de traitement installées en Nouvelle-Calédonie seraient soumis à cette contribution, dont l'assiette serait établie sur la valeur commerciale des exportations, franco à bord (FAB).

### Adoption de la loi du pays sur la fraude fiscale

La loi du pays instituant des sanctions réprimant les infractions à la législation et à la réglementation fiscale a été votée le 30 mai au Congrès. La fraude fiscale, qui, jusqu'à présent, n'était sujette qu'à un redressement fiscal et éventuellement à des pénalités administratives, devient désormais passible de poursuites judiciaires et amendes.

### Adoption du nouveau Plan d'urbanisme directeur de la Province Sud

Le nouveau Plan d'urbanisme directeur (PUD) a été voté le 30 mai par l'Assemblée de la Province Sud. Il prévoit notamment la définition de cinq zones touristiques, l'augmentation des droits de construire au centre ville (afin d'en dynamiser les activités économiques et administratives) et la création des « cœurs » de quartier avec le développement de commerces et services de proximité.

### Signature de l'extension de l'usine de Gwangyang

Le 7 mai, les partenaires SMSP et POSCO ont signé un accord d'extension de l'usine de production de ferronickel de Gwangyang, en Corée du Sud. Cet accord prévoit l'augmentation de la capacité nominale annuelle de l'usine qui devrait atteindre 54 000 tonnes de nickel métal par an, contre 30 000 tonnes actuellement.

### Publications

L'IEOM vient de publier :

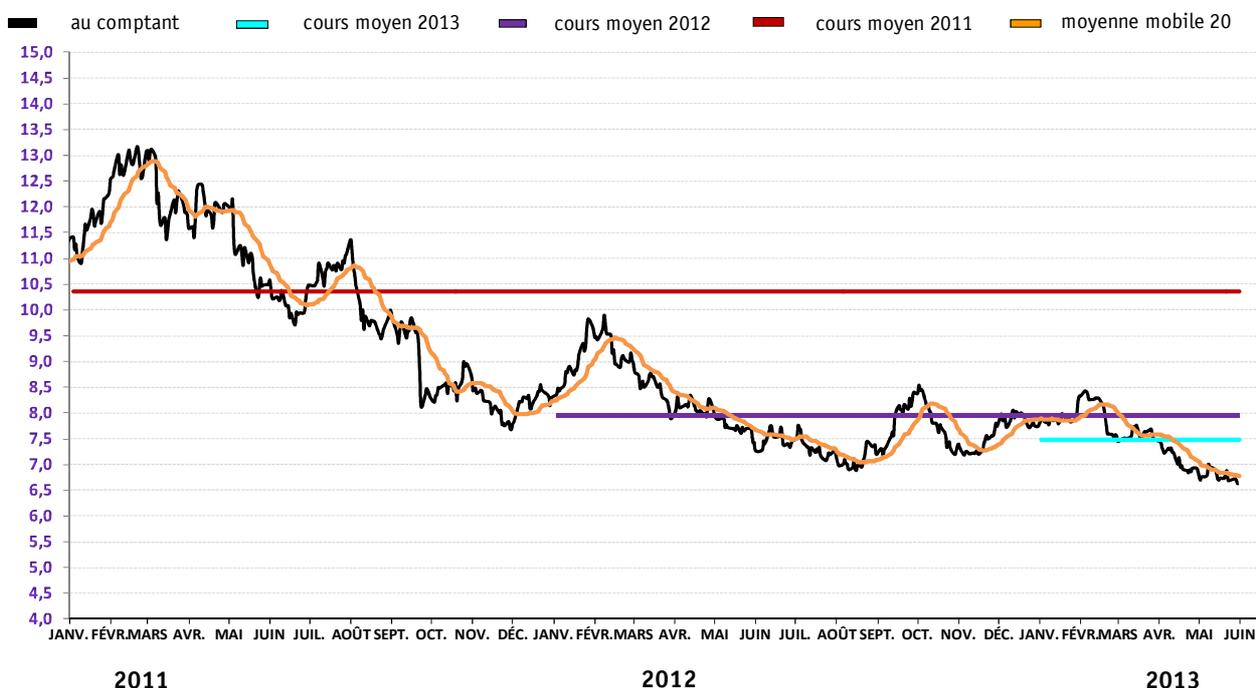
- la note expresse n°97 « Tendances conjoncturelles » du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, ainsi que ses annexes statistiques, disponibles en téléchargement gratuit à l'aide du lien suivant : <http://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/publications/les-notes-expresses-140/l-integrale-des-notes-expresses/1er-trimestre-2013-1318.html>
- la version anglaise de la note n°89 « L'économie de la Nouvelle-Calédonie », sur : <http://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/informations-96/nouvelle-caledonie/publications/les-notes-expresses-140/les-notes-expresses-portrait-136/l-economie-en-2012.html>
- la note CEROM « Synthèse année 2011 Nouvelle-Calédonie - Juin 2013 », en partenariat avec l'AFD et l'ISEE, disponible sur : <http://www.cerom-outremer.fr/nouvelle-caledonie/publications/etudes-cerom/synthese-annee-2011-juin-2013.html>

## 4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		mai-13	105,2	0,3%	1,6%
Nombre de demandeurs d'emploi		avr.-13	6 576	-7,7%	3,5%
<b>COMMERCE EXTERIEUR</b> (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	avr.-13	12 076	6,5%	1,4%
	cumulées	avr.-13	45 890	-	7,3%
Importations	mensuelles	avr.-13	23 255	10,8%	-4,4%
	cumulées	avr.-13	93 726	-	-5,5%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
<b>NICKEL</b>					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		mai-13	6,78	-4,4%	-12,2%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		mai-13	623	-4,1%	-13,5%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	avr.-13	371	44,2%	20,6%
	cumulées	avr.-13	1 204	-	6,3%
• Exportations de produits métallurgiques (Ferronickel, matte, NHC, NiO) (en tonnes de nickel contenu)	mensuelles	avr.-13	6 087	10,1%	-4,8%
	cumulées	avr.-13	22 260	-	-4,9%
<b>TOURISME</b>					
• Touristes débarqués	mensuels	avr.-13	7 998	-5,7%	-3,6%
	cumulés	avr.-13	32 287	-	-5,1%
• Nuitées	mensuels	févr.-13	45 663	-8,8%	-12,4%
	cumulés	févr.-13	95 748	-	-10,9%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		févr.-13	56%	+2,7 pts	- 2,5 pt
• Croisiéristes		déc.-12	277 941	-	17,9%
<b>BTP</b>					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	mai-13	10 717	-2,5%	7,2%
	cumulées	mai-13	51 121	-	3,4%
• Index BT 21 (p)		avr.-13	101,44	0,1%	2,8%
• IRL (p)		avr.-13	118,74	0,2%	3,3%
<b>CREVETTES</b>					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	mai-13	183	ns	66,4%
	cumulées	mai-13	476	-	34,8%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	mai-13	284	ns	88,1%
	cumulées	mai-13	726	-	48,2%
<b>COMMERCE AUTOMOBILE</b>					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	mai-13	550	4,6%	-3,7%
	cumulées	mai-13	2 734	-	-10,3%

Sources : ISEE, IDCNC, DIMENC, DITTT

### ÉVOLUTION DES COURS DU NICKEL AU LME (\$/LB)





## 6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2012	2013	Var .
<b>Indice des prix à la consommation</b>	mai	103,54	105,19	1,6%
<b>Entreprises</b>				
nb d'entreprises (a)	juin	55 516	56 779	2,3%
dont nb d'entreprises sans salarié (a)	juin	49 363	50 142	1,6%
créations d'entreprises	déc*	5 115	5 134	0,4%
cessations d'entreprises (p)	déc*	2 846	3 121	9,7%
liquidations judiciaires (nb)	mars	29	16	-44,8%
redressements judiciaires (nb)	mars	20	18	-10,0%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	mai	775	842	8,6%
ventes de ciment local (tonnes)	mai	49 411	51 060	3,3%
importations de ciment (tonnes)	mai	40	61	52,4%
total ciment (tonnes)	mai	49 451	51 121	3,4%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	mars	8 128	7 128	-12,3%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	mai	3 477	2 608	-25,0%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	mai	1 408	1 596	13,4%
<b>Ménages</b>				
emploi salarié (nb)	mars	89 228	90 128	1,0%
dont secteur privé	mars	64 623	65 112	0,8%
dont secteur public	mars	24 605	25 016	1,7%
demandes d'emploi de fin de mois	avr	6 353	6 576	3,5%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	avr	7 002	6 819	-2,6%
chômeurs indemnisés	avr	1 712	1 989	16,2%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	mai	887,6	899,3	1,3%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	mai	6 152	6 839	11,2%
décisions retraits cartes bancaires	mai	1 415	1 208	-14,6%
incidents paiements sur chèques	mai	15 274	17 120	12,1%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	mai	3 049	2 734	-10,3%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	mai	6 564	6 150	-6,3%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	mars	8 231	8 217	-0,2%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	mars	3 822	3 824	0,0%
<b>Echanges</b>				
nombre de touristes	avr	34 026	32 287	-5,1%
nombre de croisiéristes	déc	235 684	277 941	17,9%
taux d'occupation moyen depuis le 1 <sup>er</sup> janvier des hôtels de Nouméa	févr	56,2%	55,9%	-0,3 pt
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	mai	8,52	7,48	-12,1%
cours du nickel au LME en \$/lb	mai	7,72	6,78	-12,2%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	avr	1 133	1 204	6,3%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	avr	5 775	5 475	-5,2%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	avr	23 414	22 260	-4,9%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	avr	35 180	30 479	-13,4%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	avr	243	293	20,6%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	avr	339	442	30,4%
exportations en valeur du nickel (métal-minerai) et des crevettes	avr	41 294	36 395	-11,9%
part de ces produits dans le total des exportations	avr	96,5%	79,3%	-17,2 pt
total des importations (M FCFP)	avr	99 156	93 726	-5,5%
total des exportations (M FCFP)	avr	42 776	45 890	7,3%
taux de couverture	avr	43,14%	48,96%	5,8 pts
recettes douanières (M FCFP)	avr	15 737	15 165	-3,6%
<b>Indicateurs financiers (M de FCFP)</b>				
Dépôts à vue	avr	236 781	256 807	8,5%
M1	avr	252 459	274 430	8,7%
M2	avr	353 787	382 186	8,0%
Dépôts à termes	avr	177 493	221 630	24,9%
M3	avr	531 321	603 857	13,7%
P1	avr	3 923	3 677	-6,3%
coût du crédit aux entreprises- court terme	janv	5,49%	5,28%	-0,21 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	janv	4,25%	4,53%	0,28 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	janv	4,64 %	4,68 %	0,04 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels >181 920 F CFP	janv	6,79 %	7,65 %	0,86 pt
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues (p)	mars	917 173	938 667	2,3%
<b>Ménages</b>	mars	392 568	404 716	3,1%
dont crédits à la consommation	mars	71 520	73 463	2,7%
dont crédits à l'habitat	mars	314 870	325 125	3,3%
<b>Entreprises</b>	mars	430 054	454 194	5,6%
dont crédits d'exploitation	mars	81 016	84 093	3,8%
dont crédits d'investissement	mars	227 076	239 880	5,6%
dont crédits à la construction	mars	109 043	114 391	4,9%
<b>Collectivités locales</b>	mars	60 356	64 453	6,8%
dont d'investissement	mars	56 729	62 268	9,8%
Autres agents de CCB non ventilés	mars	15 273	15 304	0,2%
créances douteuses brutes	mars	18 922	19 954	5,5%
taux de créances douteuses brutes	mars	2,1%	2,1%	0,0 pt
ensemble des actifs financiers	mars	646 682	702 052	8,6%
Ménages	mars	346 223	360 551	4,1%
Sociétés	mars	208 972	232 726	11,4%
Autres agents	mars	91 486	108 775	18,9%
dont assurances-vie	mars	101 270	103 541	2,2%

(p) : provisoire (a) : actualisé

\*2011/2012

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE			
		taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt		0,00%	02/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement		0,50%	02/05/2013
taux de la facilité de prêt marginal		1,00%	02/05/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	3,25%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

### TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois			
	31/05/2013	30/04/2013	Var. M-1
EONIA	0,1140%	0,1020%	+ 0,012 pt
EURIBOR 1 mois	0,1130%	0,1160%	- 0,003 pt
EURIBOR 3 mois	0,2000%	0,2070%	- 0,007 pt
EURIBOR 6 mois	0,2980%	0,3150%	- 0,017 pt
EURIBOR 12 mois	0,4780%	0,5100%	- 0,032 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle			
	31/05/2013	30/04/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0784%	0,8190%	- 0,741 pt
EURIBOR 1 mois	0,1120%	0,1180%	- 0,006 pt
EURIBOR 3 mois	0,2010%	0,2090%	- 0,008 pt
EURIBOR 6 mois	0,3020%	0,3240%	- 0,022 pt
EURIBOR 12 mois	0,4850%	0,5290%	- 0,044 pt
TMO	2,0600%	2,1000%	- 0,040 pt
TME	1,8600%	1,9000%	- 0,040 pt
TRBOSP	2,2200%	2,0200%	+ 0,200 pt

taux de base bancaire		
	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	8,25%	31/12/2011
taux d'intérêt légal		
	taux	JORF
année 2013	0,04%	01/03/2013
année 2012	0,71%	08/02/2012

**Définitions**  
 EONIA: Euro OverNight Index Average  
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA  
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate  
 TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)  
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)  
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

évolution des taux d'intérêt en fin de mois									
devise	USD			JPY			GBP		
	31/05/2013	30/04/2013	31/03/2013	31/05/2013	30/04/2013	31/03/2013	31/05/2013	30/04/2013	31/03/2013
taux JJ	0,110%	0,220%	0,180%	0,101%	0,106%	0,096%	0,470%	0,442%	0,600%
3 mois	0,360%	0,400%	0,430%	0,154%	0,156%	0,161%	0,590%	0,570%	0,610%
10 ans emprunts phares	2,180%	1,660%	1,870%	0,870%	0,600%	0,520%	2,010%	1,650%	1,770%

### TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>8,09%</b>
Prêts à taux fixe	<b>5,43%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>3,75%</b>
Prêts à taux variable	<b>5,01%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>5,29%</b>
Prêts-relais	<b>5,55%</b>	Découverts en compte (1)	<b>13,37%</b>
<b>Autres prêts</b>		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>5,03%</b>
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 357 995 XPF	<b>20,29%</b>	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	<b>16,25%</b>	Découverts en compte (1)	<b>13,37%</b>
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 715 990 XPF	<b>11,48%</b>		

(1) y compris commission du plus fort découvert

### TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR									
Devise	1 USD/XPF	1 NZD/XPF	1 HKD/XPF	1 GBP/XPF	1 AUD/XPF	1 JPY/XPF	1 SGD/XPF	1 VUV/XPF	1 FJD/XPF
Demier cours fin de mois	91,7513	73,3672	11,8172	139,7818	88,1327	72,7101	94,8353	50,0385	
100 JPY/XPF	91,4630	88,1327	72,7101	50,0385					

